



LES AUTOS AU SERVICE DES PRO

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 04/04/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2024

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
4477335	0165285			Zone Expedition : 03			5148011	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5148011 DU 04/04/2024 **								
AB-719-TM								
COMMENTAIRE R.A. : AB-719-TM								
NUMERO DE COMMANDE :								
I:DISQUE DE FREIN AR AM		FMO562375J1		4	150,77	40,00	90,46	
Pièces en commande ... 2								
I:PLAQUETTES FREIN AR OV		FMO573018J E08R02	1,00	4	87,40	50,00	43,70	43,70
----- SOUS-TOTAL PIECES -----								43,70
INFORMATION :								
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS								
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA								
RECEPTION DE VOS COLIS								
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE								
Total hors taxe			Montants T.V.A.			Total T.T.C		
PI : 43,70			(4) 20,000			52,44		
MO : 0,00 43,70			43,70					
DIV : 0,00			8,74					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4477335	0165285	5148011
Echéance le : 31/05/2024		
04/04/2024		52,44



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : *Toutes nos ventes (fournitures - réparations et prestations de services) sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard ou de paiement, l'acheteur s'engage à verser, à compter de la date d'expiration des délais, des sommes égales et non payées à terme, au plus tard, le 15 du mois suivant, sous le taux d'intérêt légal en vigueur, le tout à la discrétion de la société A3 PRO. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L. 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

JO COMPÉTENCE : En cas de litige, les tribunaux compétents sont ceux du ressort desquels se trouve le siège de notre société.